



À Bessancourt,

N/REF : JCR/ch120

OBJET : Réunion du Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Comité Syndical qui aura lieu le :

MERCREDI 2 OCTOBRE 2024

à 19 heures 30

dans les bureaux du Syndicat, ZI rue de Pierrelaye à Bessancourt

Ordre du Jour

1. Enlèvement des ordures ménagères exonérations au titre de l'exercice 2025
2. Solution « déchèterie 4.0 » : gestion des flux entrants et sortants de la déchèterie de Bessancourt
3. Groupement commande étude avec azur pour fiscalité incitative
4. Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie et services associés, et la fourniture et services associés en matière de transition énergétique, coordonné par le SMDEGTVO
5. Pertes sur créances irrécouvrables - créances admises en non-valeur et créances éteintes
6. Dérogation au principe du prorata temporis pour l'amortissement des biens de l'actif

Communications & Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Signature de l'Autorité territoriale

Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de

- Auvers-sur-Oise ■ Beauchamp ■ Bessancourt ■ Frépillon ■ Herblay-sur-Seine ■ Méry-sur-Oise
- Pierrelaye ■ St-Leu-la-Forêt ■ Taverny

Siège social et bureaux : Rue de Pierrelaye - Zone industrielle - 95550 BESSANCOURT
Téléphone : 01 34 18 30 18 • Télécopie : 01 34 18 30 10 • E-mail : contact@syndicat-tri-action.fr

www.syndicat-tri-action.fr

Code APE 3811Z et 3821Z - Siret 259 501 211 000 33





Syndicat de collecte et traitement des déchets ménagers des communes de

- Auvers-sur-Oise ▪ Beauchamp ▪ Bessancourt ▪ Frépillon ▪ Herblay-sur-Seine ▪ Méry-sur-Oise
- Pierrelaye ▪ St-Leu-la-Forêt ▪ Taverny

Siège social et bureaux : Rue de Pierrelaye - Zone industrielle - 95550 BESSANCOURT
Téléphone : 01 34 18 30 18 • Télécopie : 01 34 18 30 10 • E-mail : contact@syndicat-tri-action.fr
www.syndicat-tri-action.fr

Code APE 3811Z et 3821Z - Siret 259 501 211 000 33

